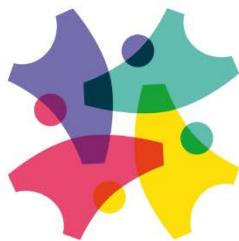


PÔLE MÉDICO-SOCIAL



CAMSP
DE HAUTE-SAÔNE



PCO-70

Plateforme de Coordination et d'Orientation
Haute-Saône



AHSSEA

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024
**CENTRE D'ACTION MÉDICO
SOCIALE PRÉCOCE / PCO**

Table des matières

CAMSP	2
Les missions	2
L'activité	3
Equipe Diagnostique Autisme de Proximité (EDAP).....	5
Plateforme de Coordination et d'Orientation (PCO).....	5
Missions.....	5
Activité :.....	6
Actions à poursuivre avec les partenaires :.....	7
Actions à développer :.....	7
Besoins de formation :	7
Partenariat.....	7
RH	7
Liste du personnel au 31/12/2024	8
Mouvements de personnel	9
Accueil de stagiaires	9
Formation	9
Les perspectives pour 2025	9

RAPPORT D'ACTIVITE CAMSP/EDAP/PCO 2024

2024 : année riche en projet. Le CAMSP a vu la validation d'une réponse à projet régional de recherche en santé publique « Echappement au parcours de soin Trouble du Neuro Développement et troubles Neuromoteurs dans un département rural dans le cadre d'un projet de prévention du sur-handicap 1000 premiers jours 360° multi partenarial. Ce programme de recherche a pour but d'identifier les échappements au parcours de soins et d'améliorer la prise en charge précoce. De cette validation, un chargé de projet a été embauché.

2024 : année riche en activité avec une forte hausse des enfants accompagnés. Malgré ce surcroit de prise en soin, l'engagement des professionnels est à souligner. Chacun a su être à l'écoute et à la recherche des meilleures réponses aux besoins des enfants pour mener un travail de qualité.

CAMSP

Les missions

Le Centre d'Action Médico-Sociale Précoce est un établissement médico-social chargé de la prise en charge précoce. Il s'adresse à toute famille ayant des inquiétudes sur le développement ou le comportement de leur enfant âgé de 0 à 6 ans domiciliés sur le département de Haute-Saône hors canton d'Héricourt.

Le CAMSP essaie d'intervenir le plus tôt possible auprès de l'enfant et sa famille pour proposer, en accord avec les parents, un parcours d'évaluation globale et des propositions de soins adaptés à chaque enfant en fonction de ses besoins. Il est composé d'une équipe pluridisciplinaire médicale, paramédicale et éducative.

Le CAMSP dispose d'un agrément de 70 places. Le service est ouvert 210 jours par an. Aucune démarche préalable n'est nécessaire pour consulter. Il est financé à 80% par l'assurance maladie et 20% par le conseil départemental.

Le CAMSP porte les dispositifs de la PCO et de l'EDAP.

L'activité

Cette année, le CAMSP a connu une forte activité en constante augmentation avec une file active à 177 enfants au 31/12.

(Définition de la « file active » selon CNSA : Nombre d'enfants ayant bénéficié d'au moins un acte durant l'année civile.)

Au 31/12/2024 116 enfants étaient présents pour une habilitation à 70 soit 77 garçons et 39 filles.

Parmi les 177 enfants :

- 89 enfants ont été admis au cours de l'année 2024 (71 en 2023). Les entrées au CAMSP se font tout au long de l'année.

Les enfants sont en grande majorité adressés par le secteur hospitalier 42%.

Le GH70 et le CHU de Besançon restent les adresseurs principaux.

L'orientation par le secteur libéral est en augmentation, représentant 11% des admissions en 2024 contre 9% en 2023.

Quant aux enfants adressés par la PMI, leur pourcentage reste stable depuis 3 ans, à 16% des admissions.

Nous connaissons une plus grande diversité d'adresseurs du fait de nos sensibilisations auprès des partenaires pour faire connaître le CAMSP.

Les enfants ont en moyenne 17 mois à leur admission. Nous continuons à travailler avec les partenaires pour abaisser encore cet âge et éviter un retard de prise en soin.

Nous prenons en soin 46 enfants bénéficiant d'une mesure de protection soit 26% des enfants présents :

- 28 enfants placés
- 18 enfants avec des mesures éducatives.

Ces suivis demandent un accompagnement intensif avec des partenariats multiples et un soutien à l'assistant familial quand l'enfant est confié.

- 61 sont sortis avec une moyenne d'âge de 3 ans et 5 mois soit 41 mois.

La durée moyenne de prise en charge est de 14 mois et demi.

Les problèmes de fluidité à la sortie (enfants au CAMSP en attente d'une autre solution) restent une problématique récurrente. Les services qui prennent la suite sont eux-mêmes engorgés et ne sont donc pas en mesure d'accueillir tous les enfants qui quittent le CAMSP entraînant une attente pour intégrer un SESSAD, un DIME ou le CMP. Le CAMSP 70 a fait le choix jusqu'à maintenant de poursuivre le suivi dans l'attente de l'orientation. Les délais d'attente

peuvent être longs, notamment pour les enfants qui présentent des troubles de la déficience intellectuelle.

Cette décision devient de plus en plus complexe du fait du nombre croissant de sollicitations.

Sur 61 enfants sortis, les orientations s'établissent comme suit :

Secteur sanitaire (CMP) : 1

Service médico-social (SESSAD) : 13

Etablissements médico-social (DIME) : 6

Sans nécessité d'orientation : 13

Suivi PMI : 1

Suivi thérapeutique libéral : 4

Autre CAMSP : 4

Rupture de PEC : 15

Fin de PEC concertée : 4

Réunions de synthèses

Nous avons organisé 121 réunions de synthèse (contre 105 en 2023). Cette augmentation est le corolaire de notre accroissement d'activité.

Rendez-vous retour de synthèse avec les parents

La cheffe de service a organisé 123 rendez-vous de retour de synthèse (60 en 2023). Ces temps se déroulent avec les parents ou les assistants familiaux si l'enfant est confié.

Ces entretiens permettent des échanges sur le contenu du projet individualisé d'accompagnement et sur les attentes des parents.

Rendez-vous programmés dans l'année

Nombre de rendez-vous programmés	3815
Nombre de rendez-vous non réalisés	777

Les annulations de séances relèvent de l'absence soit de l'enfant, soit du professionnel.

620 interventions n'ont pas été réalisées du fait de l'absence des enfants qui représentent 16% du total des interventions. Ce taux est en augmentation (10.39% en 2023).

Nombre d'interventions réalisées en dehors du CAMSP :

En 2024, l'éducatrice spécialisée a participé à 51 ESS (Equipe de Suivi de Scolarité) et observations au sein des classes. Le CAMSP soutient l'inclusion et la scolarisation. L'éducatrice spécialisée assure cet accompagnement qui se concrétise par :

- Des liens réguliers téléphoniques avec les enseignants.
- Des observations des enfants à l'école une à deux fois par an afin de donner des préconisations concernant l'installation en classe et les besoins d'adaptation des supports.
- Participation aux ESS

Le CAMSP intervient également dans des structures de petite enfance (crèche, halte-garderie). Pour aider à l'accueil des enfants suivis par le CAMSP au sein de ces lieux de socialisation, l'infirmière puéricultrice réalise des visites dans les structures, crée du lien et facilite les relations. Elle s'est rendue 21 fois dans les crèches, MAM ou halte-garderie.

L'accompagnement se réalise principalement en individuel mais des groupes peuvent être constitués en fonction d'un besoin identifié chez l'enfant.

L'équipe s'est ainsi mobilisée pour proposer des activités différentes tout au long de l'année : 3 ateliers cuisine, 22 séances du groupe piscine, 12 séances en balnéothérapie, 2 interventions dans le cadre de la médiation animalière, 3 sorties extérieures.

Nombre d'interventions médicales auprès des enfants de la file active

Le pédiatre, MPR et ORL ont réalisé 204 consultations médicales en présence de l'enfant et/ou de ses parents ou assistants familiaux.

Pédiatre	125
MPR	35
ORL	44

Distance du domicile

Sur 88 enfants admis :

34 avaient moins de 30mn pour venir au CAMSP et 54 plus de 30 mn.

Nous avons établi un partenariat avec la ville de Gray pour délocaliser certaines séances de professionnels afin d'éviter aux familles des trajets trop longs. Cette expérience débutera en mars 2025 dans les locaux partagés « Aux Gray des familles » à côté de la crèche.

Equipe Diagnostique Autisme de Proximité (EDAP)

L'Equipe de Diagnostic Autisme de Proximité (EDAP) est un dispositif rattaché au CAMSP. L'EDAP met en œuvre les évaluations diagnostiques des enfants susceptibles de présenter un Trouble du Spectre de l'Autisme. Ce dispositif répond aux priorités du 3ème Plan Autisme. À la suite du diagnostic, le projet est établi en lien étroit avec la famille afin de proposer des modalités d'accompagnement et d'orientation. Le Service est constitué d'une équipe pluridisciplinaire et spécialisée.

Nous avons effectué 18 bilans dans ce cadre.

Plateforme de Coordination et d'Orientation (PCO)

Missions

La Plateforme de Coordination et d'Orientation est un dispositif gouvernemental mis en place en 2022 en Haute-Saône pour les enfants de moins de 7 ans qui présentent des difficultés et sont à risques de troubles du neurodéveloppement. Ces enfants peuvent bénéficier d'un forfait d'intervention précoce qui comprend des bilans et séances d'ergothérapeute, de psychomotricien, de neuropsychologue et de psychologue.

Ce forfait permet une prise en charge par la sécurité sociale et les familles n'ont pas à faire l'avance des frais. La prise en charge est prévue sur une durée de 1 an, renouvelable 1 fois. Les soins orthophoniques ne sont pas conventionnés avec la PCO, ils sont hors forfait précoce car les soins sont pris en charge directement par l'assurance maladie, idem pour la kinésithérapie.

L'admission se fait par le biais d'un livret d'adressage qui contient des grilles de repérage de signes d'alerte en fonction de l'âge de l'enfant, grilles qui sont incluses dans le carnet de santé des enfants depuis janvier 2025.

Elle est portée par le CAMSP et compte 4 associations partenaires signataires de la convention constitutive :

- AHSSEA au titre du CAMSP et des SESSAD (Moteur et Auditif)
- UGECAM Plateforme IME - SESSAD - PCPE
- HANDY'UP - pôle enfance Gray, Héricourt, Luxeuil
- Association Charles BRIED – CMPP

Activité :

221 enfants suivis en 2024 avec 121 enfants admis en 2024 (108 en 2023) et 82 sortis, avec une moyenne d'âge de 4 ans et 9 mois

Au niveau des adresseurs, les demandes sont émises par 52% de médecin généraliste, 20% de pédiatre et 28% de médecin PMI

Pour fonctionner, la PCO doit signer des conventions avec des professionnels libéraux. En 2024, 17 ont été signées avec des psychomotriciens, 4 avec des ergothérapeutes, 3 avec des psychologues, 4 avec des neuropsychologues
15 professionnels conventionnés sont basés dans le département et 13 professionnels conventionnés sont hors département.

Durant l'année 2024, un changement du mode de facturation a été opéré. Ce n'est plus la PCO qui est chargée de rémunérer les libéraux, c'est l'assurance maladie qui finance directement les professionnels conventionnés. Ils envoient leurs factures à la PCO qui contrôle et transmet les bordereaux d'envoi à la CPAM des Côtes d'Armor (qui centralise les factures de manière nationale) dans la 3^{ème} semaine de chaque mois.

Cela nécessite une activité administrative importante.

Les Réunions de Concertation Pluridisciplinaire (RCP) se déroulent généralement en visioconférence avec les professionnels qui prennent en charge les enfants, en présence d'un médecin coordinateur et d'une coordinatrice de parcours.

En 2024 : 152 RCP ont eu lieu.

Au vu de l'accroissement de l'activité, le délai de prise en charge, entre la réception du livret d'adressage et l'inclusion dans le parcours a augmenté fortement sur le dernier semestre :

- De l'ouverture à juillet 2024 : le délai moyen était de 13,44 jours
- Depuis juillet 2024 : le délai moyen est de **33,60 jours**

Certains enfants bénéficient de ce qu'on appelle un parcours mixte. C'est-à-dire qu'ils bénéficient des deux modalités : PCO et structure partenaire. Nous pouvons en comptabiliser 60 de la manière suivante :

- 34 avec SESSAD AUDITIF (Consultation ORL – Dr OHL)
- 5 avec SESSAD MOTEUR (CS MPR – Dr FEUVRIER)
- 12 avec le CAMSP (CS pédiatriques – Dr VURPILLAT)
- 32 avec le CAMSP (bilans avec psychologue, orthophonie,...)
- 8 Bilans avec l'EDAP (Equipe Diagnostic Autisme de Proximité) au sein du CAMSP
- 2 Bilans en psychomotricité et 1 suivi avec le DIME Handy UP

Actions à poursuivre avec les partenaires :

Signature de conventions en cours :

Les centres ressources de niveau 3 :

- CRA
- CRTL A

Le réseau de suivi des enfants vulnérables :

- DSRP-FC Dispositif Spécifique Régional en périnatalité
- Formalisation d'un partenariat avec les orthophonistes

Actions à développer :

- Information et sensibilisation des médecins
- Renforcer la participation des psychologues en recherchant leur adhésion peut-être par le biais de la formation.

Besoins de formation :

- Action de sensibilisation avec l'Education Nationale : journée de formation avec l'EMAS, présentation sur les Circonscriptions de l'Education Nationale
- Continuer à recueillir les besoins des libéraux pour mettre en place des actions de formation

Partenariat

Le CAMSP et la PCO ont poursuivi leur rôle de ressource, d'information et d'expertise auprès des partenaires.

Une convention est signée avec le CHU de Besançon et le CAMSP afin que l'infirmière puéricultrice puisse pratiquer des échelles de passation sur des bébés accueillis à la maternité et en service de néonatalogie et établir un 1^{er} lien avec les parents résidants en Haute-Saône. Elle débutera cette activité en 2025. Celle avec le GH70 est en cours.

La pédiatre et la coordinatrice de parcours PCO ont animé un module de sensibilisation 0-3 ans pour les professionnels de la petite enfance (DREETS, PLURADYS, PCO).

La pédiatre et des professionnels du CAMSP et de la PCO ont pu dispenser un module de sensibilisation au 1000 premiers jours pour le SESAM.

Suite à une réponse à projet de la CAF, des professionnels CAMSP/PCO ont proposé un module de sensibilisation sur les 1000 premiers jours destiné aux professionnels de crèches

Des membres de l'équipe CAMSP/PCO ont participé à des réunions Régionales Inter-PCO. ARS BFC, à une journée de la parentalité CAF en octobre 2024 à Noidans-les-Vesoul, à une journée de la coordination Femasco BFC à Beaune.

RH

Suite à une refonte de l'architecture organisationnelle de l'association, le service CAMSP/PCO fait partie du pôle médico-social depuis janvier 2024, et bénéficie d'une direction commune avec le DIME et les SESSAD moteur/auditif.

Le service connaît un taux faible d'absentéisme à 3,5%.

Liste du personnel au 31/12/2024

	FONCTION	ETP
DIRECTION	Directrice de pôle	0,02
	Directrice	0,31
	Cheffe de Service	1
ADMINISTRATIF		
	Secrétaire	1,30
MEDICAL		
	Pédiatre directrice médicale	0,50
	Pédiatre non pourvu	0,50
	ORL	0,05
	MPR	0,10
	Pédopsychiatre non pourvu	0,20
PSYCHOLOGUE		
	Psychologue	1,50
	Neuropsychologue	0,20
PARAMEDICAL		
	Infirmière puéricultrice	1
	Psychomotriciens	1
	Orthophoniste	0,50
EDUCATIF		
	Educatrices Spécialisées	3
	Assistante Sociale	1
PCO		
	Assistante médico administrative	1,10
	Coordinatrices de parcours	0,80
	Médecins coordonnateurs	0,20

Personnel détaché GH70	Psychomotricien	1
CDD DE RENFORT		
Depuis sept 23	Neuropsychologue	0,20
	Psychologue	0,50
	Psychomotricien	0,50
Depuis jan 24	Orthophoniste	1

Mouvements de personnel

Mme Gambache, Directrice a quitté le service au 31/12/2024.

Une pédiatre coordinatrice a rejoint l'équipe de la PCO.

Le CAMSP a pu renforcer ses effectifs en janvier 2024 avec l'arrivée d'une orthophoniste à temps plein embauchée en CDD.

Depuis 2023, 3 autres professionnels en CDD complètent l'équipe pour faire face à l'augmentation des enfants accueillis au CAMSP : une psychomotricienne à 0.50 ETP, une neuropsychologue à 0.20 ETP une psychologue à 0.50 ETP.

Dans le cadre de la réponse à un appel à projet, un programme de guidance parentale a été lancé, avec le recrutement de deux coordinatrices de parcours, ainsi qu'un temps de psychologue et de neuropsychologue alloué à ce projet.

Accueil de stagiaires

Le service continue d'ouvrir aux étudiants la possibilité de venir en stage. Nous avons pu recevoir des étudiants :

2 psychomotriciens/3 orthophonistes/1 assistant de service social/1 éducatrice.

Cette année, nous avons accueillis 2 étudiants en médecine de 1^{ère} année afin de leur faire découvrir les établissements médico-sociaux.

Formation

Les professionnels CAMSP/PCO restent en veille ; ils sont toujours attentifs à des propositions de formation pour poursuivre l'acquisition, la mise à jour de compétences ou pour partager et réfléchir à leur pratique.

Ainsi en 2024, 54 jours de formation ont pu être dispensés aux professionnels. L'équipe a participé à une journée d'étude organisée par le Dispositif Spécifique Régional de Périnatalité.

Les perspectives pour 2025

- Groupe de travail pour préparer l'évaluation externe
- Mise en place d'un nouveau logiciel de dossier unique de l'usager
- Réflexion autour de l'immobilier afin de permettre le regroupement géographique CAMSP/PCO et améliorer la fonctionnalité des locaux du CAMSP tout en anticipant les missions futures.
- Réécriture du projet de service en s'appuyant sur les recommandations de bonnes pratiques professionnelles
- Action d'élaboration d'un e-parcours dédiés aux TND.